



Mon
VILLAGE
sainte-marguerite

— www.ville-saintemarguerite.fr — — contact@vsm88.fr —

sommaire

- <i>le mot du maire</i>	<i>page 3</i>
- <i>commémorations patriotiques</i>	<i>page 4</i>
- <i>événements récents</i>	<i>page 6</i>
- <i>actualités municipales</i>	<i>page 8</i>
- <i>travaux et projets</i>	<i>page 10</i>
- <i>le futur groupe scolaire ...</i>	<i>page 12</i>
- <i>fête du village et fête nationale</i>	<i>page 14</i>
- <i>vie scolaire et périscolaire</i>	<i>page 18</i>
- <i>vie associative ...</i>	<i>page 22</i>
- <i>nos aînés</i>	<i>page 29</i>
- <i>environnement et cadre de vie</i>	<i>page 30</i>
- <i>agenda</i>	<i>page 32</i>

- **Directeur de la publication** : André BOULANGEOT.
- **Rédaction** : Denis ANTOINE, André BOULANGEOT, Rachel FLON, Richard GRANDJEAN, Nadia GUIDAT, Serge MATHIEU.
- **Mise en page & Réalisation** : Richard GRANDJEAN.

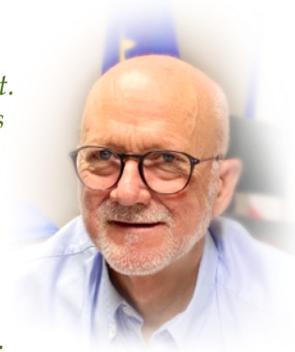
- **Crédit photos** : Mairie de Sainte-Marguerite.
- **Tous droits réservés** : Mairie de Sainte-Marguerite.
- **Dépôt légal** : 3^{ème} trimestre 2023.
- **Impression** : l'Ormont Imprimeur.

le mot du maire

Chères Margaritaines, chers Margaritains,

Au moment où je rédige cet éditorial, nous sommes déjà largement à mi-mandat. Durant ces trois ans, notre équipe aura été particulièrement active et aura réalisé ou mis en chantier une bonne partie de son programme de campagne.

Mais, comme vous le savez, les élus - et ceux de Sainte-Marguerite n'échappent pas à la règle - exercent leur mandat dans un contexte de plus en plus difficile, du fait du développement exponentiel des fausses vérités et des propos insultants voire diffamatoires déversés ici et là sur les réseaux sociaux, par des gens qui ne connaissent pas les sujets dont ils parlent, et n'ont d'autre but que de critiquer et discréditer les élus. L'actualité récente n'a pas manqué de relater plusieurs cas de harcèlements et d'agressions physiques à l'égard de certains maires ! Dieu merci, nous n'en sommes pas encore arrivés à ce stade à notre niveau.



Au-delà de cela, et parce que la gestion de nos finances est particulièrement rigoureuse, en dépit de l'inflation, de l'augmentation des charges et de la baisse régulière et drastique des dotations de l'État, nous avons réussi à faire avancer les dossiers concernant : la création du lotissement Charlemagne ainsi que celui de la construction du groupe scolaire. Pour ce dernier, un événement imprévu nous a contraints brutalement à réfléchir à la poursuite ou non du projet, du fait d'un revirement inattendu du RPI de Coinches-Remomeix, refusant au dernier moment de confirmer son adhésion !

*Pourtant, invités à participer dès les premières réunions à l'élaboration de ce projet de regroupement, **sans qu'il soit demandé aux deux communes concernées la moindre contribution à son financement**, leurs maires ainsi que le président du RPI étaient tout à fait favorables à l'idée d'y adhérer.*

Arrivée à la veille de déposer le permis de construire, après des mois d'études et de procédures, la municipalité de Sainte-Marguerite demanda aux maires des deux communes concernées de confirmer leur engagement, à savoir "que les enfants de leurs écoles puissent rejoindre le groupe scolaire margaritain dans l'éventualité d'une fermeture de leurs classes".

Ce à quoi il nous a été répondu que : "les membres du RPI s'opposaient à la demande de Sainte-Marguerite de fermer leurs classes pour la rentrée 2025" (date d'ouverture prévue du groupe scolaire margaritain), ce qui est une interprétation tout à fait orientée et abusive du sens de la question posée !

Face à ce revirement inattendu, deux options se présentaient pour la poursuite du projet : soit son redimensionnement pour l'adapter à nos seuls besoins en termes d'effectifs (maternelle plus élémentaire), soit sa poursuite dans l'état au risque d'avoir potentiellement une ou plusieurs salles de classes inoccupées à l'ouverture.

La première solution, bien que permettant de réduire partiellement le montant de l'investissement, nécessitait de recommencer la totalité de la procédure (appel d'offre pour le choix d'un AMO (Assistant à Maîtrise d'Ouvrage), nouveau concours d'architecte, etc ...) perdant de ce fait l'intégralité des sommes déjà engagées et repoussant inévitablement d'un an minimum la date d'ouverture de l'établissement à nos élèves.

Après quelques jours de réflexion, c'est à l'unanimité que la poursuite du projet a été décidée par la municipalité, enclenchant immédiatement le dépôt du permis de construire aujourd'hui accordé, les travaux étant prévus de débiter avant la fin de l'année.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer pour échanger avec vous, je souhaite à chacune et chacun de vivre une belle rentrée et de profiter pleinement de notre beau territoire où il fait bon vivre !

Bien à vous,

Votre maire
André BOULANGEOT

commémorations...

• Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation

En ce dernier dimanche d'avril, comme chaque année la France et la municipalité margaritaine ont rendu hommage aux victimes et aux héros de la déportation.

C'est à l'adjoint Denis ANTOINE, "maître de cérémonie" mais également fils de déporté, que revint l'honneur de lire le message national rédigé conjointement par les différentes fédérations, fondations et associations de déportés.

Si l'hommage rendu dans ce message "puise sa force dans l'évocation des valeurs portées par les derniers rescapés des camps et par leurs camarades disparus : respect des droits humains, dignité et liberté, égalité et fraternité", les survivants se sont quant à eux "résolument engagés dans la construction d'une Europe unie et pacifique".

Hélas, l'actualité nous rappelle cruellement que "les forces destructrices des dictatures s'attaquent à la souveraineté et à la liberté des peuples", ce qui est le cas aujourd'hui "sur notre continent avec le martyr du peuple ukrainien, dont le patriotisme et la résistance héroïque à l'agresseur forcent le respect".

Le dépôt de gerbe par le maire André BOULANGEOT, accompagné de messieurs Antonio BAUTISTA, commandant divisionnaire de la police nationale, Frédéric MARTINEZ, capitaine de la gendarmerie nationale et Jean-Pierre WEISS, capitaine des sapeurs-pompiers, suivi de l'hommage aux morts et la minute de silence furent ponctués par l'hymne national.

Le "Chant des Partisans" clôtura cette cérémonie de commémoration avant que la nombreuse assistance se retrouve en mairie autour du traditionnel vin d'honneur.



• Hommage aux victimes de la bataille de Diên Biên Phu

C'est en fin de matinée de ce dimanche 7 mai, que les membres de l'Union Nationale des Parachutistes de Saint-Dié-des-Vosges et ses environs se sont retrouvés à Sainte-Marguerite pour commémorer le 69^{ème} anniversaire de cette bataille qui mit fin à la guerre d'Indochine, et rendre hommage à leurs aînés tombés lors de ces terribles combats.

Au cours de cette cérémonie, c'est monsieur Jean-Jacques MARCHAL qui prit la parole pour faire lecture du discours officiel, relatant les éléments historiques du combat acharné et héroïque, pour la défense et la survie de ce camp retranché des troupes de l'Union française durant 57 jours.

Le maire André BOULANGEOT, accompagné de monsieur Daniel LEDERLÉ et de messieurs Raymond LOCCI et Yvan FREYERMOUTH, tous deux "anciens d'Indochine", déposèrent une gerbe au pied du monument aux morts.

La Marseillaise, reprise en chœur par l'ensemble des anciens parachutistes présents, clôtura cette cérémonie.

C'est sous les ordres de l'adjudant-chef David COSSIN que sapeurs pompiers, porte-drapeaux, anciens parachutistes et officiels, suivis de la nombreuse assistance, prirent la direction de la mairie où les attendait le traditionnel vin d'honneur.



• Célébration de la victoire de la deuxième guerre mondiale

Lors de cette cérémonie célébrant le soixante-dix-huitième anniversaire du 8 mai 1945, c'est David VALENCE, député de la deuxième circonscription des Vosges qui nous fit l'honneur de lire le message de Sébastien LECORNU, ministre des Armées, et de Patricia MIRALLES, secrétaire d'État aux Anciens Combattants.

Après six années de guerre, de terreur et d'atrocités, l'écho de l'Armistice se répand sur le continent européen, l'Allemagne nazie qui écrasait l'Europe et la liberté de ses peuples capitule. Avec la victoire, vient le retour des prisonniers, des déportés et la longue attente de ceux qui ne reviendront pas, ayant sacrifié leur vie pour notre liberté.

Avec la fin du conflit, apparaissent de nouveaux défis pour reconstruire la France, renouer avec la démocratie en Europe, réconcilier la Nation française ...

Pour honorer les héros et victimes de cette guerre, et afin de perpétuer le devoir de mémoire auprès des jeunes générations, c'est avec plusieurs enfants de l'assistance que furent déposées deux gerbes au pied du monument aux morts :

- la première au nom du comité Meurthe et Fave du Souvenir Français par son président monsieur Christian SALIER, accompagné de madame Joëlle GAILLARD et monsieur Daniel LEDERLÉ,
- la seconde au nom de la municipalité par le maire André BOULANGEOT, accompagné du député David VALENCE, de Stéphane DEMANGE, conseiller départemental et Annabelle SOUDIÈRE, maire de Nayemont-les-Fosses.

Après le salut des porte-drapeaux par les autorités civiles et militaires, un vin d'honneur en mairie clôtura cette cérémonie.



• Commémoration de l'appel du 18 juin 1940

Après le lever des couleurs, le maître de cérémonie Denis ANTOINE fit lecture du célèbre appel prononcé sur les ondes de la BBC le 18 juin 1940 par le général DE GAULLE.

Ce dimanche matin à Sainte-Marguerite, ce message a résonné comme une invitation au respect d'un homme, aux sacrifices de beaucoup d'hommes et de femmes, au patriotisme d'un pays et à la liberté d'un peuple.

Richard GRANDJEAN, premier adjoint de la commune, a quant à lui repris le message de Patricia MIRALLES, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées :

"Dans la déroute de 1940, depuis Londres, une voix s'élève : un Français parle aux Français. Seul et démuné de tout, sans armée, ce message, en moins de 400 mots ciselés, redonne espoir à la France. Ce général inconnu est reconnu comme le chef d'une France certes en exil mais combattante et libre. Même si le drapeau tricolore ne flotte plus partout en France, les trois couleurs sont toujours dans le cœur de ces nouveaux combattants."

Portée par trois jeunes enfants, une gerbe fut déposée au pied du monument aux morts par Richard GRANDJEAN, accompagné du maire André BOULANGEOT, du colonel HEITZ président de la section locale de l'UNC et Jean-Luc JEANGORGES ancien officier marinier.

L'hommage aux morts, ponctué par la Marseillaise, suivi du salut aux porte-drapeaux par les autorités civiles, clôturèrent la cérémonie.

La municipalité remercia l'assistance de sa nombreuse participation à cette commémoration en l'invitant à partager le verre de l'amitié dans le salon d'honneur de la mairie.



événements ...

• 13^{ème} édition du Vosges Classic Rallye

Devenu un événement incontournable de l'actualité sportive et des animations estivales margaritaines, cette nouvelle édition du Vosges Classic Rallye a tenu toutes ses promesses de pleine réussite.

Pour la 5^{ème} année consécutive, notre village a été pendant 3 jours du vendredi 23 au dimanche 25 juin, la "plaque tournante" de ce rallye et a vécu au rythme de ses rassemblements, de ses départs et de ses arrivées.

" L'équipe d'Oscar Racing avec, à sa tête Jean CONREAU, avait dessiné pour les 130 engagés un magnifique parcours de 654 km sur les routes du département des Vosges, du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, avec des passages sur les hauts lieux mythiques du sport auto.

Plus de 35 cols empruntés, des paysages sublimes, des lacs, des tracés superbes et inédits répartis en 4 étapes, 23 zones de régularité, dont une sur le circuit du Géoparc, 338 km de régularité et plus de 300 points chronos. Le tout agrémenté d'une pause gourmande afin de restaurer les équipages de multiples nationalités, dont un grand nombre venant du "royaume de la frite" où le rallye de régularité est un véritable sport national.

Presque toutes les marques de voitures prestigieuses, ayant servi le sport automobile des années 60 à 90 étaient représentées.

Au terme de ces trois jours, le classement final a été dévoilé au cours du repas du dimanche midi dans la salle des fêtes de Sainte-Marguerite. Le traditionnel discours du président marquait le début de cette cérémonie en annonçant certains changements dans l'organisation de l'épreuve pour 2024. En effet, la rigueur toujours plus grande des participants oblige Jean CONREAU, bien que très aidé par son équipe de fidèles bénévoles, à trouver une aide qui sera précieuse par le biais d'une association de sport automobile. Plusieurs solutions sont en cours de réflexion afin que la 14^{ème} édition soit, comme les 13 précédentes, une grande réussite.

Le podium final voit donc 2 équipages belges aux 2 premières places avec en tête Vincent VANDEPUTTE et Jean-Marc PIRET (Lancia Fulvia 1600 de 1970) devant Bernard JACQUET et Baptiste GENGOUX (Toyota Célia de 1972). Les français Alexandre et Christophe LANOY (Peugeot 205 GTI de 1992) montent sur la dernière marche du podium.

Au terme de ces 3 journées, 113 voitures étaient à l'arrivée ! "



• Réunion publique des habitants du Pré Navez ...

Depuis la fermeture à la circulation de la rue du 12^{ème} régiment d'artillerie de Saint-Dié-des-Vosges, pour une durée des travaux estimée à 11 mois, on a pu constater qu'une grosse partie du trafic important de cette artère s'est reporté sur les rues du Pré Navez, **considérées abusivement comme une déviation des travaux en cours**, alors que plusieurs fléchages matérialisant les déviations prévues ont été mises en place à cet effet par la municipalité déodatienne.

Les voies utilisées telles que la rue de l'Étang, le chemin du Pré Navez et la rue des Chênes ne sont pas adaptées à un tel afflux de véhicules et encore moins dimensionnées pour la circulation de poids lourds ! Les riverains de ces rues, et plus généralement les habitants de ce quartier n'ont pas tardé à manifester auprès des élus margaritains leur mécontentement quant à la gêne engendrée par cet afflux de circulation, notamment aux "heures de pointe", et leurs inquiétudes pour les piétons, en particulier les enfants se rendant au collège "Souhait".

Pour y répondre, 150 foyers de ce quartier ont été invités par la municipalité à participer à une réunion d'échanges autour de ces problèmes et à se prononcer sur une proposition d'aménagements temporaires destinés notamment à réduire la vitesse des véhicules et sécuriser la circulation piétonne dans un secteur particulièrement dangereux. Le vendredi 7 juillet à 19 heures à la salle des fêtes, 86 margaritains ont assisté à la présentation des aménagements proposés par le maire André BOULANGEOT, son premier adjoint Richard GRANDJEAN, en présence d'une partie du conseil municipal et du policier municipal.



Dès la fin de cette présentation, la parole a été donnée aux personnes présentes afin qu'elles expriment leurs problèmes et leurs inquiétudes face à cette situation, et qu'elles donnent leur avis sur les solutions proposées. Les nombreux échanges furent riches, parfois directs mais toujours courtois, sans pour autant parvenir à obtenir un consensus sur des solutions concrètes.

À l'issue des deux heures de cette réunion, il a été décidé à l'unanimité de consulter l'ensemble des personnes concernées, ayant ou non participé à cette réunion, en les invitant à se prononcer sur les aménagements proposés et à faire d'autres suggestions par le biais d'un coupon-réponse joint à la présentation.

Après dépouillement des réponses reçues en mairie, les solutions proposées, selon leur faisabilité et le délai nécessaire à leur mise en œuvre, pourront être retenues : soit en solutions provisoires car applicables rapidement, ou définitives car impliquant des travaux plus conséquents nécessitant des études complémentaires et un engagement financier à budgéter.

• Les honneurs militaires rendus à un gendarme mort en service

Le 18 juillet, sur la place de la mairie, les honneurs militaires ont été rendus à la mémoire de l'adjudant chef de gendarmerie Pascal SELLOM âgé de 39 ans, décédé en service une semaine plus tôt, alors qu'il assurait la permanence du commandement de la brigade de proximité de Corcieux.

C'est en présence de son épouse, également gendarme, de ses deux jeunes enfants et d'une partie de sa famille venue de la Réunion dont il était originaire, et devant une très nombreuse assistance, que s'est déroulée cette émouvante et belle cérémonie d'hommage.

Elle était présidée par le général de brigade Philippe BAUDOIN, commandant par suppléance la région de gendarmerie du Grand Est et la gendarmerie de la zone de défense et de sécurité Est, le colonel Frédéric AVY, commandant le groupement de gendarmerie départemental des Vosges et le chef d'escadron Jean-Pierre FINCK, commandant la compagnie de gendarmerie de Saint-Dié-des-Vosges.

Autour de madame Valérie MICHEL-MOREAUX, préfète des Vosges, étaient présents : monsieur Frédéric NAHON, procureur de la République d'Épinal et substituts du tribunal judiciaire d'Épinal, André BOULANGEOT, maire de Sainte-Marguerite ainsi que plusieurs élus de la communauté de brigades de Fraize et de communes avoisinantes.

Face aux troupes pour partie en arme, composées d'une cinquantaine de militaires hommes et de femmes du groupement de gendarmerie départementale des Vosges, impeccablement alignés et au garde à vous sous les ordres du colonel Laurent ALQUIER commandant en second, étaient regroupés une centaine de personnes et personnalités, des porte-drapeaux d'associations patriotiques et des délégations civiles et militaires.



• Prochain départ d'Adeline, notre secrétaire générale !

C'est avec surprise et à grands regrets, que le maire, l'ensemble des élus et le personnel municipal ont appris fin juin le souhait de départ de leur secrétaire générale le 30 septembre prochain, motivé principalement par des raisons familiales :

Après avoir renoncé à plusieurs propositions de postes plus proches de son domicile, Adeline a finalement accepté celle de la mairie de Schirmeck, commune de taille comparable à la nôtre et située à dix minutes de son domicile, lui permettant de retrouver, en plus d'une promotion, un meilleur équilibre entre sa vie familiale et sa vie professionnelle. En effet, ce sont plus de deux heures de transport - sans compter les aléas, que ce soit par le train (quand c'est possible) ou avec son véhicule personnel - qui lui étaient nécessaires quotidiennement pour effectuer le trajet aller/retour entre son domicile et son lieu de travail.

Arrivée à la mairie de Sainte-Marguerite début avril 2019, pour succéder à la secrétaire générale de l'époque sur le point de partir en retraite, Adeline en a pris officiellement les fonctions le 1^{er} juillet suivant. Durant les quatre années et demie passées au service de la municipalité et des Margaritains, elle a su, grâce à son dynamisme, ses compétences et l'expérience acquise dans ses postes précédents, réorganiser les différents services dont elle a eu la direction pour en améliorer l'efficacité, tout en optimisant les conditions de travail de ses employé(e)s.

Ses qualités humaines, unanimement appréciées, lui ont permis d'effectuer ces transformations en totale concertation avec le personnel et bien sûr avec l'appui et la confiance du maire et des élus, générant pour l'ensemble de "l'équipe" au service des Margaritains, un meilleur état d'esprit, plus de motivation et une nouvelle dynamique.

Dès l'annonce de son départ, l'offre d'emploi pour son remplacement a été lancée, à laquelle une dizaine de personnes ont répondu. Parmi les postulants, seuls cinq d'entre eux présentaient un CV correspondant au profil recherché pour le poste, sans posséder pour autant la totalité des compétences souhaitées. Ces personnes ont été reçues début août par le maire, le premier adjoint et bien sûr la secrétaire générale pour un entretien d'évaluation d'une heure environ.

À l'issue de ces entretiens, une seule de ces personnes présentait le profil souhaité et a donc été retenue pour devenir la nouvelle secrétaire générale de la commune. Elle devrait ainsi être en capacité de prendre ses fonctions courant septembre après confirmation de la date de sa disponibilité.

Un accord entre les maires de Schirmeck et de Sainte-Marguerite devrait permettre à Adeline de mettre au courant sa remplaçante tout en continuant à suivre les gros dossiers en cours dont elle a eu la charge et auxquels elle est particulièrement attachée, au delà du 30 septembre.

La présentation officielle de la nouvelle responsable des services aura lieu dès sa prise de fonction et sera relatée dans le bulletin municipal de janvier prochain.

À suivre !...

• Traditionnel barbecue estival du personnel communal

Cette année encore, et pour la dernière fois, c'est Adeline notre secrétaire générale, avec ses collègues des services administratifs, qui s'est chargée de l'organisation et de l'intendance du traditionnel barbecue de la fin juillet, la partie logistique et matérielle étant assurée par Romain et son équipe technique.

Pour la première fois, c'est le boulodrome municipal qui a été choisi comme cadre de cet événement convivial, rassemblant, à une personne près en arrêt maladie, la totalité des personnels administratifs, techniques et de service aux écoles. Si le choix de ce site avait été fait pour permettre de prolonger le repas par des parties de pétanque, il offrait également un possible replis à l'intérieur en cas de pluie, ce qui fut hélas le cas !

Malgré ce contretemps dû aux conditions météorologiques défavorables, ce rendez-vous annuel fut tout aussi convivial et festif que les précédents !



• Formations des agents de nos services techniques municipaux

Nos agents techniques municipaux, comme tous les agents techniques territoriaux, qu'ils soient titulaires ou contractuels, doivent obligatoirement être formés aux compétences requises par le poste qu'ils occupent, les missions qui leur sont ou seront confiées et les interventions nécessitant une habilitation spécifique. A ce titre, la plupart de nos agents ont participé au printemps à différentes formations professionnelles, formations initiales ou de recyclage, dispensées soit par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), soit par un autre organisme de formation habilité :

- Le 20 mars : recyclage "AIPR" (Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux) par le CNFPT à Épinal pour Romain CHANEL, Frédéric COMBEAU, Bruno PELINGRE et Éric TASSOTO.

- Les 23 et 24 mars : formation "autorisation de conduite tractopelle" par le CNFPT à Sainte-Marguerite pour Arnaud COFFINEY, Anaïs COLIN, Frédéric COMBEAU, Maxime FONTAINE et Éric TASSOTO.

- Les 27 et 28 mars : formation "autorisation de conduite mini pelle et micro tracteur" par le CNFPT à Sainte-Marguerite pour Arnaud COFFINEY, Anaïs COLIN, Maxime FONTAINE, Didier GAVOYE, Éric TASSOTO et Christophe THOMAS.

- Les 30 et 31 mars : formation "autorisation de conduite tractopelle" par le CNFPT à Sainte-Marguerite pour Guillaume MARCHAL, Christophe THOMAS, avec les agents communaux de Saulcy-sur-Meurthe.

- Les 6 et 7 avril : formation "autorisation de conduite nacelles" par le CNFPT à Sainte-Marguerite pour Arnaud COFFINEY, Didier GAVOYE, Bruno PELINGRE, avec les agents communaux de Saulcy-sur-Meurthe.

- Les 11 et 12 avril : formation "autorisation de conduite mini pelle et micro tracteur" par le CNFPT à Sainte-Marguerite pour Frédéric COMBEAU, Guillaume MARCHAL, Bruno PELINGRE, avec des agents communaux de Raon l'Étape et Moyenmoutier.

- Le 24 avril : formation initiale "AIPR" par AJB Formation à Sainte-Marguerite pour Arnaud COFFINEY, Anaïs COLIN, Maxime FONTAINE, Didier GAVOYE, Guillaume MARCHAL et Christophe THOMAS.

- Les 2 et 3 mai : "habilitations électriques" par AJB Formation à Sainte-Marguerite pour Romain CHANEL, Didier GAVOYE et Christophe THOMAS.



Bien entendu, toutes ces formations ont été réalisées pendant les heures de travail des agents, avec pour objectif de leur donner les différentes formations nécessaires à ce qu'ils deviennent le plus polyvalents possible, permettant une plus grande souplesse de fonctionnement et donc une meilleure efficacité du service.

• Passage du jury régional du label "Villes et Villages Fleuris"

Cette année, c'est le 18 juillet qu'est passé le jury régional des "Villes et Villages Fleuris" afin d'évaluer "l'engagement de notre Commune en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place à travers le fleurissement, le paysage et le végétal".



C'est Romain CHANEL, responsable des services techniques et Anaïs COLIN en charge des espaces verts, qui ont conduit les trois membres du jury à différents endroits représentatifs des actions menées récemment par la municipalité pour l'amélioration du cadre de vie.

Ils étaient accompagnés du maire André BOULANGEOT, du premier adjoint Richard GRANDJEAN, de Bernard COLLE, conseiller municipal et d'Adeline LATUNER, secrétaire générale.

Au cours de cette visite triennale, les membres du jury ont notamment apprécié "l'espace de détente et de convivialité" réalisé au printemps 2022, chemin du Pré Navez par Julian MATHIEU, élève de l'École d'Horticulture de Roville-aux-Chênes dans le cadre de son contrat d'apprentissage, en vue d'obtenir un Bac Pro "Aménagements Paysagers".



En se rendant au cimetière afin de présenter le projet de végétalisation et d'engazonnement des allées, ils ont emprunté la rue de Brompont et ont pu voir l'aménagement paysager en bordure de cette voie, essentiellement constitué des plantes vivaces et d'arbustes de différentes espèces, et entièrement réalisés par nos employés communaux.

Le résultat des évaluations du jury et des notes attribuées lors de leur passage, sera connu dans les prochaines semaines, conditionnant le maintien ou non de nos deux fleurs, sans que l'on puisse raisonnablement en espérer une troisième, au vu des exigences imposées pour son obtention.

travaux ...

• **Rénovation de voiries, rue Haute et chemin du Holaye**

Afin de préserver l'état des rues de notre village, des travaux de réfection de chaussées réalisés par des entreprises spécialisées sont programmés chaque année par Romain CHANEL, responsable de nos services techniques, qui à ce titre en assure la maîtrise d'œuvre.

Ainsi cette année, début juillet, ce sont la rue Haute et le chemin du Holaye, deux voies situées au Faing, qui ont fait l'objet d'une réfection partielle grâce à la réalisation de nouveaux enrobés par l'entreprise Colas.



• **Travaux de sécurisation rue de la Fave**

Au cours du mois de juillet, les agents des services techniques municipaux ont réalisés des travaux de sécurisation rue de la Fave, aux limites de la commune à proximité du pont. Les pieds des poteaux supportant la glissière de sécurité étant totalement rongés par la rouille, elle risquait à tout moment de céder.

Elle a donc été entièrement démontée et remplacée par une barrière en bois traité, solidement ancrée dans de nouveaux massifs en béton.

L'ensemble de ces travaux a été réalisé par nos agents.



• **En bref, d'autres travaux réalisés par nos services techniques**

En marge de ces chantiers, nos employés communaux ont réalisé eux-mêmes de nombreux travaux un peu partout dans le village, dont voici quelques exemples :

- Réalisation du massif béton support du nouveau panneau d'affichage lumineux,
- Pose de filets pare-balls à l'école élémentaire du Centre
- Mise aux normes d'accessibilité PMR de trottoirs au Haut de Chaumont.
- Remplacement des candélabres de l'impasse de la Paix par de nouveaux, dont les mâts de récupération ont été rénovés et adaptés à recevoir des luminaires LED par nos agents, qui ont également entièrement réalisé l'enfouissement des réseaux d'alimentation électrique ainsi que les massifs supports de leur nouvelle implantation.



• **Réfection totale de la toiture de l'église**

Envisagés depuis quelques années, les travaux concernant la réfection totale de la toiture de l'église devraient commencer dans les jours prochains, pour une durée de 4 semaines environ.

En effet, après plusieurs inspections par des professionnels experts, il est apparu de graves défaillances de quelques parties de la charpente, dont certaines ont nécessité d'être étayées provisoirement dans l'attente de travaux plus conséquents.

Répondant à un appel d'offres, c'est l'entreprise Hautes Vosges Rénovation qui a été retenue pour la réalisation des travaux. Ceux-ci concernent la réfection totale de la toiture couvrant la nef : charpente, couverture (tuiles en terre cuite neuves), ferblanterie, pour un montant total de 168 924 € TTC, subventionnés en partie par le conseil départemental des Vosges et par la région Grand Est.

Le coût total de ces travaux est d'ores et déjà partiellement couvert par le produit de la vente du presbytère, suite à la décision conjointe prise par les communes de Sainte-Marguerite et Nayemont-les-Fosses.



• Groupe scolaire : le permis de construire accordé !

Le 14 avril, une réunion s'est tenue en mairie sous la présidence de madame la sous-préfète, accompagnée de son chargé de mission et en présence de l'attaché parlementaire du député. Étaient rassemblés autour du maire, du premier adjoint et de la secrétaire de mairie, les principaux interlocuteurs des services du conseil départemental des Vosges et de la région Grand Est, susceptibles de subventionner le projet.

Le but de la réunion était d'identifier les différentes sources de subventionnement possibles, les éléments nécessaires à la constitution des dossiers de demande ainsi que les personnes ou services destinataires. À l'issue de cette rencontre, sans qu'il soit possible de connaître le montant des subventions susceptibles d'être accordées au projet, le contenu des nombreux échanges permettaient d'envisager avec confiance son financement.

Déposé en mairie le 15 mars, c'est le 23 mai que le permis a été accordé, sous réserve du respect des prescriptions émises par l'architecte des Bâtiments de France (ABF), consulté en raison de la proximité du projet avec la tour du clocher de l'église, inscrite aux monuments historiques.

Dans les premières semaines de septembre, sera lancé l'appel d'offre pour faire le choix parmi les entreprises candidates, de celles à qui seront attribués les différents lots pour la réalisation du groupe scolaire. L'objectif pour son ouverture étant toujours fixé à la rentrée de septembre 2025, les premiers travaux devraient commencer en toute fin d'année ou au tout début 2024.



• Lotissement "Charlemagne" : les études de sol se poursuivent

Pour rappel, le refus du permis d'aménager du futur lotissement, suite à l'avis défavorable de l'Agence Régionale de Santé, a nécessité de lancer la réalisation d'études du sol, pilotées par un bureau d'études spécialisé. C'est GéauPole, bureau d'études spécialiste des sols pollués, de l'eau et de l'environnement qui a été retenu pour réaliser les sondages et effectuer les analyses permettant de mettre en évidence la présence ou non, d'hypothétiques pollutions et de les identifier.

Pour cela ont été pratiquées 18 fouilles entre 2 m et 4 m de profondeur à l'aide d'une pelle mécanique, afin de réaliser un échantillonnage et des analyses chimiques du sol à différents endroits du site. En parallèle de ces analyses, 3 ouvrages piézométriques, menés à 10 m de profondeur du terrain naturel, ont été mis en place afin de surveiller les qualités physico-chimiques des eaux souterraines. Des analyses seront réalisées sur deux campagnes : une en période de "hautes eaux", l'autre en période de "basses eaux".

Dans un second temps, après analyse en laboratoires des échantillons du sol, seront implantés 3 piézaires afin d'analyser les gaz du sol au droit des zones de pollution en composés volatils les plus importantes identifiées.

En fonction des résultats de l'ensemble de ces analyses, la décision sera prise par la municipalité de poursuivre ou non le projet de lotissement. En effet en cas de nécessité de dépollution du site, un coût trop important pourrait remettre en question l'équilibre financier du projet, et donc conduire à son abandon.

En marge de ces analyses de sol, une zone potentiellement humide avait été recensée sur les parcelles du projet dans le cadre de l'élaboration du futur PLUiH, ce qui a conduit à une étude confiée à BEPG Environnement. Un diagnostic par une approche pédologique et floristique a été effectué, et les investigations menées n'ont pas mis en évidence de zones humides.



• Extension et modernisation de la vidéoprotection

C'est avec quelques semaines de retard que le déploiement de la nouvelle vidéoprotection a débuté. À ce jour, plusieurs sites ont déjà été équipés, d'autres sont en cours d'installation et l'ensemble de la commune devrait être couverte fin octobre, pour une mise en service avant la fin de l'année.



• Le parc photovoltaïque toujours en cours d'études !...

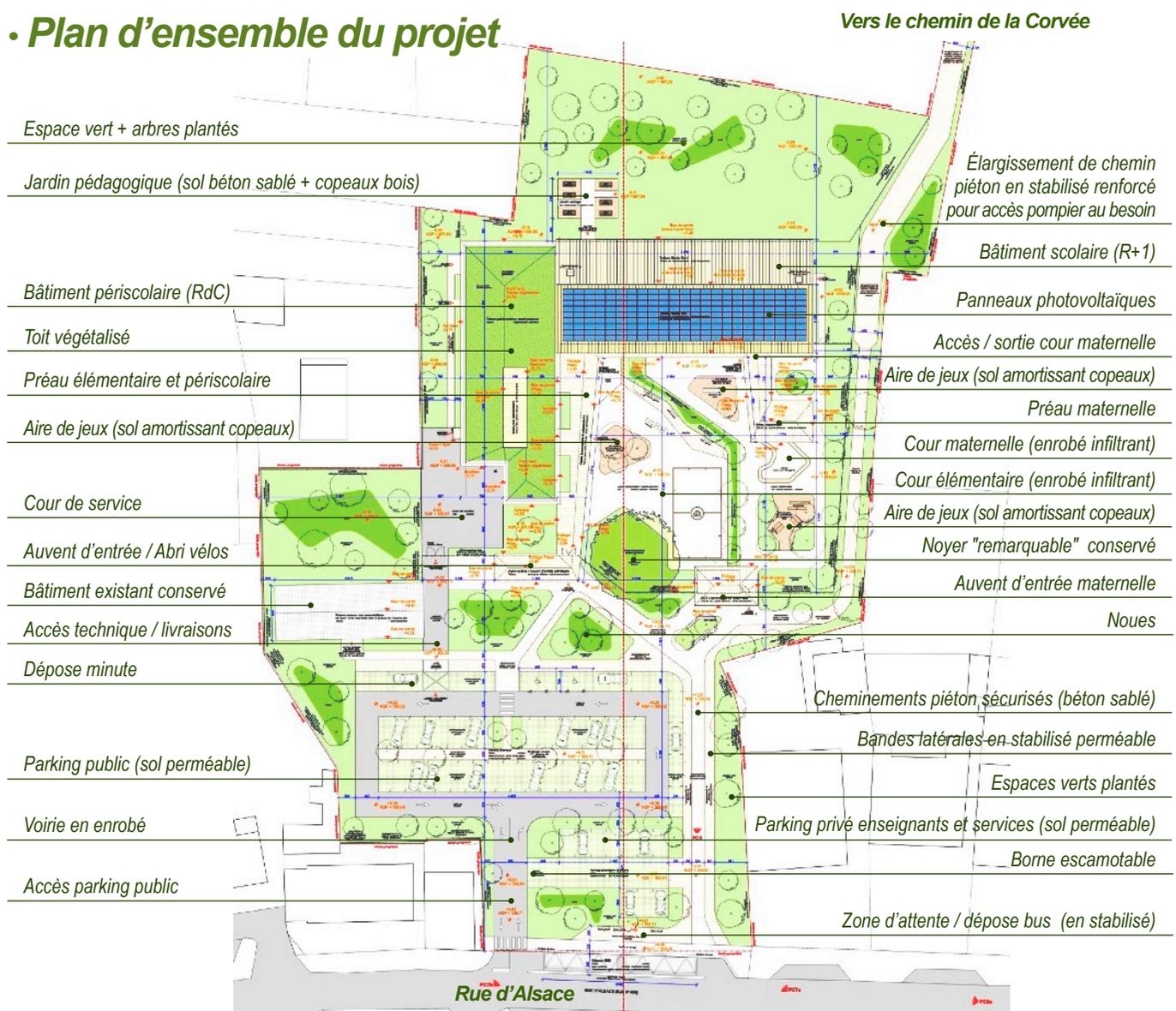
Le projet de parc photovoltaïque associant les communes de Sainte-Marguerite et de Saulcy-sur-Meurthe est toujours dans sa phase d'étude de faisabilité par la société RenaSolaPower. Pour rappel, le dossier peut prendre deux à trois ans avant de parvenir à sa phase de réalisation, alors patience !...

le futur groupe scolaire ...

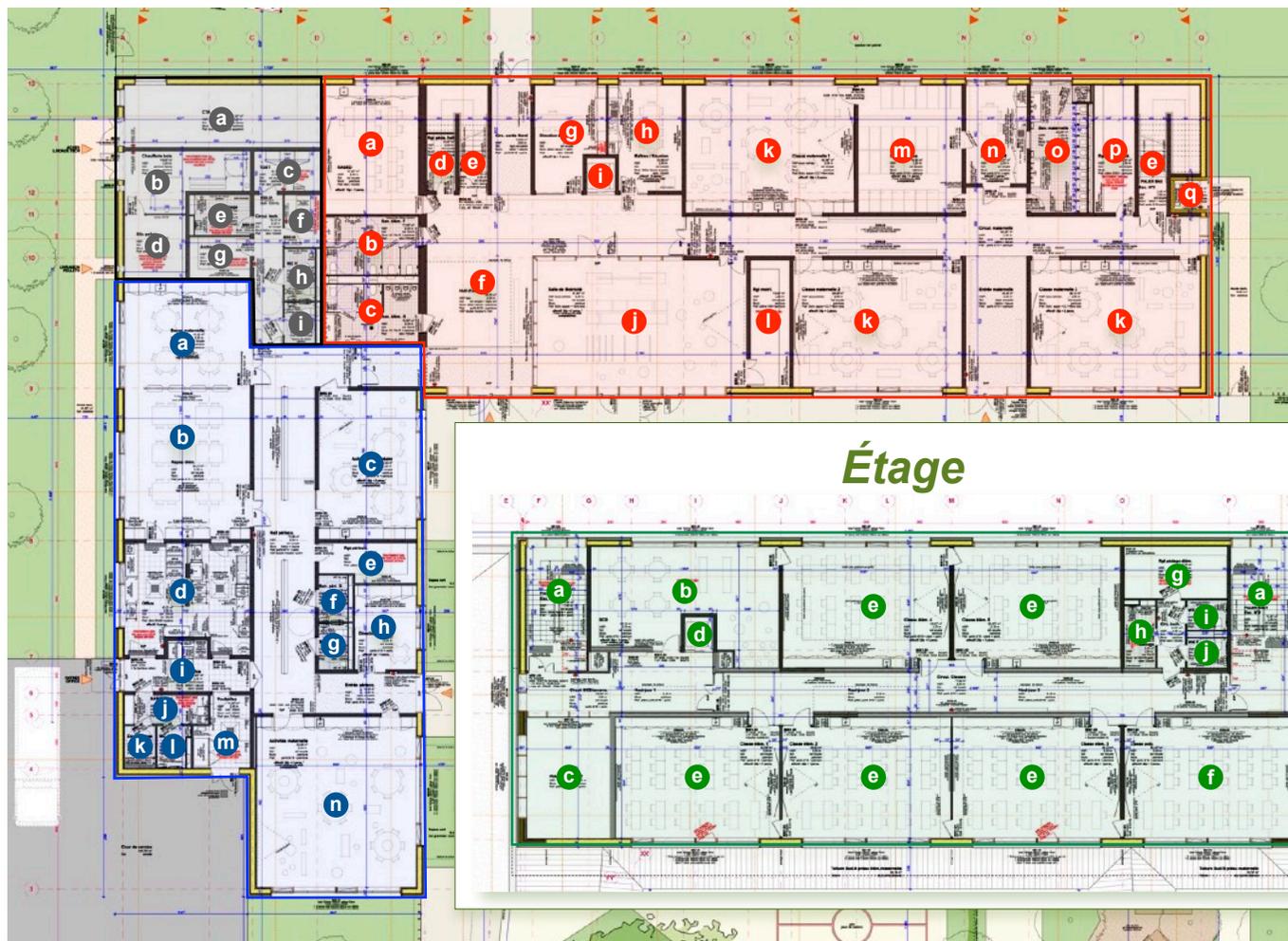


Vue générale du groupe scolaire depuis son accès rue d'Alsace (simulation AJEANCE)

• Plan d'ensemble du projet



Rez de chaussée



Péri-scolaire

- a. Salle de repas maternelle
- b. Salle de repas élémentaire
- c. Activités élémentaire
- d. Office
- e. Rangement péri-scolaire
- f. Sanitaires péri-scolaire Garçons
- g. Sanitaires péri-scolaire Filles
- h. Bureau direction péri-scolaire
- i. Entrée office
- j. Sas / buanderie
- k. Douche / change
- l. WC mixte
- m. Local poubelles
- n. Activités maternelle

Accueil & Maternelle

- a. "RASED"
- b. Rangement matériel pédagogique
- c. Sanitaires élémentaire filles
- d. Sanitaires élémentaire garçons
- e. Escaliers d'accès à l'étage
- f. Hall d'accueil
- g. Bureau de la direction
- h. Salle enseignants / réunions
- i. Ascenseur PMR
- j. Salle de motricité
- k. Trois classes maternelle
- l. Rangement motricité
- m. Salle de repos
- n. Local ATSEM
- o. Sanitaires maternelle
- p. Rang¹ matériel pédagogique maternelle
- q. Local technique (onduleurs)

Élémentaire

- a. Escaliers d'accès au rez de chaussée
- b. Bibliothèque Centre Documentaire (BCD)
- c. Vide sur hall d'accueil rez de chaussée
- d. Ascenseur PMR
- e. Cinq classes élémentaire
- f. Classe polyvalente
- g. Rangement pédagogique élémentaire
- h. Local ménage
- i. Sanitaires hommes
- j. Sanitaires femmes

Locaux techniques

- a. Centrale de Traitement d'Air (CTA)
- b. Chaufferie bois
- c. Tableau Général Basse Tension (TGBT)
- d. Silo à pellets
- e. Local ménage
- f. Local baie de brassage (VDI)
- g. Archives
- h. Sanitaires hommes
- i. Sanitaires femmes

fête du village ...

• Météo capricieuse pour "Sainte-Marguerite en fête" !

Contrairement à l'an dernier, où la fête du village avait bénéficié d'un temps magnifique, c'est avec une météo incertaine que s'est ouverte la soirée organisée "de main de maître" par Bernard COLLE et son équipe de bénévoles de l'Animation Margaritaine.

Toutefois, la buvette et le stand de restauration ont été fortement sollicités, tandis que quelques couples dansaient au rythme de la musique diffusée par un DJ, et qu'enfants et parents se pressaient autour du manège et des attractions foraines.

Même si les conditions météo et le climat anxieux de l'actualité ont pu dissuader quelque peu une partie du public habituel de participer à cette fête, près de 150 repas et plus de 25 kg de frites y ont tout de même été servis, dans une ambiance toujours conviviale et festive.

La petite averse tombée en cours de soirée, n'a heureusement pas eu de grandes conséquences, les organisateurs ayant eu la prudence d'installer suffisamment de chapiteaux pour abriter les convives.

Si tout au long de la soirée, la question s'est posée de savoir si les conditions météo permettraient de tirer le feu d'artifice, le moment venu le vent était tombé et la pluie avait cessé pour la plus grande joie du public déjà présent, rejoint par un grand nombre de personnes venues assister au magnifique spectacle offert par la municipalité.

Comme toujours, il a totalement ravi le nombreux public qui l'a unanimement apprécié et chaudement applaudi.



• Vide-grenier de l'Animation Margaritaine en demi-teinte !

Hélas, cette année encore, le traditionnel vide-grenier organisé par l'Animation Margaritaine au lendemain de la fête du village, n'a pas rencontré le succès escompté !

À peine installés, les exposants ont dû faire face à des bourrasques de vent contraignant certains à replier, en dépit de la forte chaleur du soleil, leurs chapiteaux et parasols qui menaçaient de s'envoler.

Malgré l'ambiance assurée par le groupe salixien de country "Black Horse", venu animer ce début d'après-midi, le public ne s'est pas bousculé au dire des exposants.

Heureusement pour les bénévoles organisateurs de cette journée, la buvette et la petite restauration proposées ont quant à elles bien fonctionné.

Au final "un beau week-end malgré tout puisque l'objectif est avant tout de proposer des animations dans la commune !" conclut Bernard COLLE.



... et fête nationale

• Une belle cérémonie de fête nationale ensoleillée

Cette année encore, le soleil et la chaleur étaient au rendez-vous pour la célébration de la fête nationale. Nombreux étaient les Margaritaines et les Margaritains à s'être rassemblés sur la place de la mairie, afin de suivre vers le monument aux morts, le cortège constitué des porte-drapeaux, suivis des sapeurs-pompiers et des autorités présentes.

Après le lever des couleurs, la cérémonie débuta par le discours lu par Richard GRANDJEAN, premier adjoint, représentant le maire André BOULANGEOT, absent de la commune. Dans son allocution, il rappela que le 14 Juillet, comme le drapeau tricolore et la Marseillaise, fait partie des symboles de notre République.

Si le 14 juillet est généralement associé à la prise de la Bastille en 1789, c'est dans les faits le 14 juillet 1790, Fête de la Fédération, qui est officiellement commémoré en France depuis 1880. Cette journée de fête du peuple Français est également pour la plupart des communes, associée à des défilés militaires, feux d'artifices et bals populaires.

La gerbe de la municipalité fut déposée par deux adolescents et un enfant, accompagnés par le premier adjoint Richard GRANDJEAN, l'adjudante AQUILANO, représentant le capitaine FINCK, à la tête de la compagnie de la Gendarmerie Nationale de Saint-Dié-des-Vosges, le capitaine des sapeurs-pompiers Jean-Pierre WEISS, l'adjutant-chef BLAISE et l'adjutant-chef David COSSIN, chef du centre d'incendie et de secours margaritain.

Après la minute de silence, ponctuée par l'hymne national, le salut des porte-drapeaux par les autorités civiles et militaires, la nombreuse assistance fut invitée à rejoindre le parc de la mairie pour la poursuite de la cérémonie.

C'est sous les ordres de l'adjutant-chef David COSSIN, que se déroula cette deuxième partie de la cérémonie, dédiée à la remise de galons et de récompenses à nos sapeurs-pompiers.

Devant leurs camarades au garde-à-vous, les récipiendaires s'avancèrent pour recevoir leurs nouveaux galons : l'adjudante Mélissa GAUTON a été promue adjudante-chef, la sergente Adeline FAASS promue sergente-chef et le caporal-chef Stéphane STRABACH s'est vu remettre le grade de sergent honoraire après vingt-cinq années de service.

Cette mise à l'honneur de nos sapeurs-pompier se termina par les applaudissements de l'assistance pour féliciter les nouveaux promus, et remercier le corps des sapeurs-pompiers margaritains pour sa fidèle présence aux cérémonies et son implication au service de la commune et de ses habitants.

Avant de clore cette cérémonie et de partager le verre de l'amitié, Richard GRANDJEAN reprit la parole afin de mettre à l'honneur une jeune Margaritaine ayant obtenu la mention "Très bien" au baccalauréat. C'est Nadia GUIDAT, adjointe aux affaires scolaires qui, après un petit discours de félicitations et de mise en valeur des qualités de la jeune bachelière absente de la commune, remit à ses parents une enveloppe de la part de la municipalité pour la récompenser.



vie scolaire ...

• **Éducation des enfants de nos écoles au "développement durable"**

Pour produire moins de déchets, il est nécessaire de changer nos habitudes. Et quoi de mieux que d'adopter très jeune les bonnes habitudes afin que celles-ci ne soient pas perçues comme des contraintes du quotidien. C'est dans ce but que les enseignantes impliquent leurs élèves dans des projets engageant toute l'école.

Cette année était placée sous le thème de l'écosystème de la forêt et du recyclage. La concrétisation majeure, outre la visite du centre de tri d'Evodia au mois de mai, en a été la mise en place d'une station de compostage que le service déchets de la communauté d'agglomération a fournie gracieusement à l'école élémentaire du Centre.

Antoine CHOUIN, son représentant, a expliqué aux enfants ce qu'est un biodéchet, son processus de dégradation et comment faire vivre efficacement les différents bacs de stockage et de maturation de ces biodéchets. Ce faisant, tous se sont familiarisés avec le tri de leurs déchets de goûter et de repas de cantine, ainsi qu'aux gestes pour réaliser le mélange des différentes matières organiques.

D'ici quelques temps, et avec le concours des agents techniques de la commune, ils disposeront d'un terreau de bonne qualité pour poursuivre leur projet de cour d'école végétalisée.



• **Encore un joyeux carnaval !**

Journée amusante et distrayante pour tous car, que ce soit en monstre, princesse ou super-héros, nos chers bambins aiment toujours se déguiser. Alors ils n'ont pas caché leur joie lorsque le feu vert de la journée récréative leur a été donné.

Les enseignantes de l'école du centre ont découpé l'après-midi en mixant les classes autour de 8 ateliers de jeux, défis, bricolages et danses tandis que leurs collègues de maternelle avaient prévu un spectacle musical.

Le concours des parents fut le bienvenu afin d'apporter de l'aide à l'encadrement et pour la confection des succulents beignets des goûters de chacune des écoles.



• **Quelle belle affiche !**

Les élèves de la classe de CE2-CM1 de Tanya FISCHER ont participé au concours de la meilleure affiche en faveur de l'inclusion à l'école des personnes porteuses de handicap.

Bien leur en a pris, car leur affiche s'est classée à la première place. Les enfants ont ainsi remporté un lot d'une valeur de 100 € destiné à l'achat de jeux à partager lors des récréations.

Félicitations !



• Faisons l'école "hors les murs" !

Que ce soit à la ferme pédagogique de Reherrey à Vecoux pour les maternelles, ou à "LaMaisonnici" à Les Voivres pour les élémentaires, le mois de juin aura été l'occasion de sortir des murs de l'école pour tous.

Pour les plus jeunes ce fut l'occasion d'aller à la rencontre des activités et des animaux de la ferme et, pour les plus grands, de fabriquer des cabanes, de mener des enquêtes en forêt, de faire des jeux d'orientation et surtout ... de griller des "chamallows" lors de la veillée autour du feu de camp.

Vive l'école de pleine nature !



• Du français, des maths, des sciences, des arts plastiques ... et du sport !

Les pratiques sportives sont légions à l'école primaire et contribuent à part entière à l'éducation des enfants. Ainsi, les petits écoliers margaritains ont pu, tout au long de l'année, s'exercer à des activités familières ou non mais en tout cas nécessairement pédagogiques.

En voici quelques exemples :

• La natation

Pour tous à l'école du centre, afin d'avoir une expérience positive de l'eau et cette année tous les élèves de CM2 ont obtenu leur attestation du "savoir nager".

• Le rugby

La coupe du monde organisée cet automne en France est l'occasion de faire connaître cette discipline dans laquelle les français se distinguent au plus haut niveau. Chose faite pour la classe de CE1-CE2 de Tanya Fischer qui a participé à une rencontre au gymnase de St-Michel-sur-Meurthe en mai.

• Le cross des écoles primaires

Louise VINCENT, Louisa CAKMAK et Hugo FAGNONE sont tous trois montés sur le podium de leur classe d'âge. Nous les félicitons tout particulièrement ainsi que l'ensemble des participants.

• La journée nationale olympique

Athlétisme, escrime, basket, pétanque, tir à la corde... en tout 8 ateliers mixant toutes les classes de l'école du centre pour s'initier dans le partage des valeurs olympiques se sont répartis sur la pelouse du stade de football et le terrain multisport. Les parents ayant donné de leur temps et de leurs compétences pour seconder les enseignantes, 75 ans après sa 1^{ère} édition au plan national, la célébration margaritaine s'inscrit dans la promotion des futurs jeux olympiques de 2024.



• En route pour la grande école ! ...

L'entrée au CP marque un tournant que l'Amicale des Écoles a voulu consacrer en offrant une trousse déjà bien garnie aux élèves de Grande Section de maternelle qui feront leurs premiers pas à l'école élémentaire en septembre.

Au préalable, Amélie REAUX et Catherine RICHARD avaient organisé des journées de rencontre entre leurs classes respectives et, aidées des élèves de niveau CE1, elles ont concocté des ateliers pédagogiques pour réunir les CP actuels et futurs afin de favoriser l'intégration prochaine de ces derniers à l'école du centre.



• "Parcourons la nature à pied et semons des graines de musique ..."

C'est sous ce titre que le projet de l'école du centre, placé sous Contrat Territorial Artistique et Culturel (CTEAC) et financé par la DRAC, la communauté d'agglomération, l'Éducation Nationale et la municipalité a vu le jour.

Éveil sonore et ouverture sur le monde ont été les deux fils conducteurs de ce projet auquel les artistes Charlene PLONER et Christophe COSTECEQUE ont apporté leur concours.

L'aboutissement aura été la présentation du spectacle musical "Harmoniterre", construit sous forme de tableaux à partir de l'histoire "Astrid et les trois pierres" imaginée par les élèves, jouée sur des instruments qu'ils avaient élaborés eux-mêmes à partir d'éléments naturels et habillés de décors conçus et assemblés en garderie périscolaire, selon les consignes des enseignantes.

L'espace d'une soirée, fermez les yeux et laissez-vous porter par l'évocation des sons de la nature... la magie opère !
Un grand merci aux parents pour leur aide technique à la partie son et lumière de ce spectacle.



• Calendrier scolaire 2023-2024 :

- Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
- Le lundi de Pentecôte est un jour sans école dit "de solidarité".
- Les dates fixées par le calendrier scolaire national peuvent, sous certaines conditions, être modifiées localement par le recteur.

Rentrée 2023	lundi 4 septembre
Vacances de la Toussaint	à la fin des cours du vendredi 20 ou du samedi 21 octobre - reprise le lundi 6 novembre
Vacances de Noël	à la fin des cours du vendredi 22 ou du samedi 23 décembre - reprise le lundi 8 janvier
Vacances d'hiver	à la fin des cours du vendredi 23 ou du samedi 24 février - reprise le lundi 11 mars
Vacances de printemps	à la fin des cours du vendredi 8 ou du samedi 9 avril - reprise le lundi 25 avril
Pont de l'Ascension	à la fin des cours du mercredi 8 au lundi 13 mai
Vacances d'été	du samedi 6 juillet au lundi 2 septembre

• Elles ont de chouettes idées !...

Cathy, Julie, Josiane, Manon, Malvyna ont la mission d'encadrer les enfants en garderie périscolaire et de les occuper le plus idéalement autour d'activités intéressantes, ludiques et créatives.

Pour cela, elles ne manquent pas d'imagination, se basant tout au long de l'année sur les célébrations festives ou saisonnières pour leur offrir de nouvelles occasions d'expérimenter leur habileté et leur dextérité souvent à la réalisation de petits objets, toutes se complétant selon leur sensibilité.

Après 25 ans au sein des services municipaux et auprès des enfants, c'est cette belle équipe que Cathy TEIXEIRA quitte après avoir fait valoir ses droits à une retraite bien méritée.



• La kermesse : bien plus qu'une fête de fin d'année !

L'après-midi consacré à la kermesse organisée par l'Amicale des Écoles, s'est prolongé tard dans la soirée autour d'un repas convivial et rythmé par la musique du groupe "Yaya's".

Tout s'est déroulé de manière idéale par une belle journée chaude et ensoleillée, toutes les conditions étant réunies pour inciter les parents et amis à participer à la fête des écoles. Les stands récréatifs n'ont pas désempli, l'estrade réservée aux danses et saynètes présentées par les enfants a été le centre de l'attention de tous. La buvette fut fort fréquentée, les pâtisseries et autres sucreries vite englouties et la tombola, superbement lotie, fit d'innombrables heureux.

Nombreux et nombreuses auront été les artistes d'un jour à venir apporter leur touche à la décoration de deux bancs façonnés par les services techniques avec du très beau bois généreusement offert par la scierie BASTIEN.

À la rentrée de septembre, les enfants les retrouveront dans la cour de leurs écoles respectives, qu'ils viendront égayer et qui auront vocation à les réunir, faisant ainsi se créer de nouvelles amitiés.



• Une pluie de cadeaux pour nos futurs collégiens ...

Ce sont les bras bien chargés que les élèves de CM2 sont repartis de la sympathique réception organisée au salon d'honneur de la mairie à leur intention afin de les féliciter pour leur prochaine entrée au collège.

Un dictionnaire de langue offert par la municipalité, un livre de l'Odyssée d'Homère donné par l'Éducation Nationale, représentée par Estelle MANDOCE directrice de l'école du Centre, dans le cadre de l'opération "Un livre pour les vacances", une paire d'écouteurs offerte par Noémie GREMILLET et Sophie BOULANGEOT de la part de l'Amicale des écoles.

Voilà l'inventaire exhaustif du contenu du sac de papier kraft coloré et bien rempli qu'ont reçu : Lilia AGHZOUT, Jule BERTRAND, Lana BILLETTE, Lucas CHRISTÉ, Nathan GROSDMANGE, Léane HOLLARD, Théo JACATHON, Lise JEANDON, Juliette LOUYOT, Félicien MAUGOUST, Marc ORY, Louis PETITNICOLAS, Stan PIERSON, Lana QUERQUELIN, Alix ROCHEL, Mathéo SATORI RIEGEL, Prudence TOUSSAINT, Esteban TRUXLER et Ambre VILLEMAIN.

Les voici bien dotés pour enrichir leur culture et prêts pour le collège !



• Baccalauréat avec mention "Très Bien" pour Marine !



Avec une moyenne supérieure à 16 sur 20 aux épreuves du baccalauréat, Marine DE AZEVEDO a réussi à décrocher la mention très bien, obtenant même la note de 20 sur 20 à son grand oral de physique-chimie.

Organisée, studieuse et déterminée sont autant de qualificatifs dont dispose cette jeune personne, menant de front ses révisions du bac et sa préparation intensive à la 1^{ère} année de médecine.

Objectifs atteints et de belle manière pour la plus grande fierté de sa famille.

Félicitations Marine et tous nos vœux pour une pleine réussite dans tes études à venir !

• Transports scolaires

Les élèves du primaire et du secondaire utilisant le car scolaire doivent s'inscrire sur le site internet du service de transport : www.sylvia.sddv.fr ou à l'agence commerciale SYLVIA située dans l'enceinte de la gare SNCF de Saint-Dié-des-Vosges.

Néanmoins, dans le souci d'assurer la sécurité des enfants des écoles primaires, toute modification susceptible de concerner vos coordonnées nous permettant de vous joindre rapidement, ou les arrêts de prise en charge/dépose de vos enfants doit impérativement être communiquée en mairie.

Pour les collégiens et lycéens âgés de moins de 16 ans au 1^{er} jour de l'année scolaire 2023-2024, le conseil municipal a statué sur une participation de 30 € aux frais de transport supportés par les familles, sur présentation d'une demande déposée en mairie avant le 30 septembre 2023.

Ce dossier, pour être accepté, doit contenir l'intégralité des éléments suivants :

- Formulaire "demande de remboursement" sur www.ville-saintemarguerite.fr/fr/services-periscolaires.html
- Copie de la carte de bus (titre de transport)
- Attestation de paiement délivrée par la Communauté d'agglomération
- Justificatif de domicile
- RIB (Relevé d'Identité Bancaire).

INSCRIPTIONS AU TRANSPORT SCOLAIRE

ANNÉE 2023-2024

À PARTIR DU COLLÈGE




INSCRIPTIONS OUVERTES À PARTIR DU 22 MAI 2023

Par Internet sur le site : www.sylvia.sddv.fr

A l'agence commerciale SYLVIA, à la Gare SNCF de Saint-Dié-des-Vosges

Les inscriptions aux transports scolaires sont ouvertes à partir du 22 mai 2023. Cette démarche est obligatoire pour tous les élèves scolarisés (y compris pour les élèves déjà inscrits les années précédentes).

Pour les ayants-droits : plus tôt l'inscription est faite, moins cher est l'abonnement

➔

Inscription validée avant le 14 juillet 2023 : 94 €
 Inscription validée entre le 14 juillet et le 15 août 2023 : 104 €
 Inscription validée à partir du 16 août 2023 : 114 €

(Le tarif pour les non ayants droit est de 244€)



Retrouvez toutes les informations dans vos réseaux :

Réseau SYLVIA @sylviasddv



Agence SYLVIA
Gare SNCF - 88000 Saint-Dié-des-Vosges
Ouverture (sauf jours fériés) :
Lun-Ven : 08h00-18h00 / 14h00-18h00
Sam : 10h00-12h00

0 800 880 676 service client

Lun-Ven : 08h00-18h00
Sam : 08h00-12h00



INSCRIPTIONS AU TRANSPORT SCOLAIRE

ANNÉE 2023-2024

MATERNELLE/PRIMAIRE



INSCRIPTIONS OUVERTES À PARTIR DU 22 MAI 2023

Les inscriptions aux transports scolaires sont ouvertes à partir du 22 mai 2023. Cette démarche est obligatoire pour tous les élèves scolarisés (y compris pour les élèves déjà inscrits les années précédentes).

Comment inscrire son (ses) enfant(s) ?

Faire l'inscription en ligne sur le site internet www.sylvia.sddv.fr sur la page « Boutique en ligne ».

- 1/ Munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- 2/ Allez sur la boutique en ligne et faites une « Inscription scolaire maternelle et primaire ».
- 3/ Complétez vos coordonnées. Un e-mail d'enregistrement de la demande vous est envoyé. Utilisez le lien fourni dans l'e-mail et remplissez le formulaire.

Renseignez les informations demandées et suivez les étapes pour l'inscription au transport scolaire.

> Si vous avez un autre enfant à inscrire, répétez cette étape en cliquant sur « Inscription scolaire maternelle et primaire ».

Si l'élève est en garde alternée et a besoin de 2 transports : un des deux parents fait la demande, et renseigne le domicile de chaque parent.

Le suivi de l'inscription

Lorsque votre demande sera acceptée, vous recevrez un e-mail de validation, stipulant que votre carte de transport est prête.

⚠ Toutefois, cet e-mail (généré automatiquement) confirmera l'inscription, mais aucune carte ne sera délivrée car votre enfant n'aura pas besoin de carte pour emprunter le transport scolaire.



Retrouvez toutes les informations dans vos réseaux :

Réseau SYLVIA @sylviasddv



Agence SYLVIA
Gare SNCF - 88000 Saint-Dié-des-Vosges
Ouverture (sauf jours fériés) :
Lun-Ven : 08h00-18h00 / 14h00-18h00
Sam : 10h00-12h00

0 800 880 676 service client

Lun-Ven : 08h00-18h00
Sam : 08h00-12h00



INSCRIPTIONS AU TRANSPORT SCOLAIRE

ANNÉE 2023-2024

À PARTIR DU COLLÈGE

Comment inscrire ou réinscrire son (ses) enfant(s) ?

Faire l'inscription en ligne sur le site internet www.sylvia.sddv.fr sur la page « Boutique en ligne ».

Si vous possédez déjà une carte scolaire Syllabe, il faut impérativement la conserver d'une année sur l'autre. Il est aussi important de ne pas refaire une nouvelle demande de carte, auquel cas votre demande ne pourra être traitée.

Vous avez déjà une carte scolaire Syllabe ?

- 1/ Munissez-vous du numéro de votre carte scolaire Syllabe.
- 2/ Allez sur la boutique en ligne et remplissez un formulaire « Renouvellement d'inscription scolaire ».

Renseignez les informations demandées et suivez les étapes.

Une fois votre demande envoyée, vous recevrez un e-mail de confirmation. Attention, c'est la date de réception de cet e-mail qui fera foi pour définir le tarif à payer, même si votre demande est refusée pour dossier incomplet ou erroné.

Vous devez dès maintenant recharger le Pass scolaire annuel 2023/2024 sur votre carte en allant sur la boutique en ligne ou à l'agence commerciale SYLVIA.

Dès paiement, vous recevrez la preuve de réinscription (par courrier ou directement à l'agence commerciale SYLVIA, selon le mode choisi lors de l'inscription).

Si l'élève est en garde alternée et a besoin de 2 transports : le parent qui fait la demande paie l'abonnement, et le second parent se verra délivrer une seconde carte gratuitement.

Vous n'avez pas encore de carte scolaire Syllabe ?

- 1/ Munissez-vous d'une photo, d'une pièce d'identité (carte d'identité, livret de famille, etc.) et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.
- 2/ Allez sur la boutique en ligne et faites une « Demande de carte scolaire ».
- 3/ Complétez vos coordonnées. Un e-mail d'enregistrement de la demande vous est envoyé. Utilisez le lien fourni dans l'e-mail et remplissez le formulaire.

Une fois votre numéro de carte reçu par e-mail, vous pourrez acheter le Pass scolaire annuel 2023/2024 sur la boutique en ligne ou à l'agence commerciale SYLVIA.

Dès paiement, vous recevrez votre carte Syllabe (par courrier ou directement à l'agence commerciale SYLVIA, selon le mode choisi lors de l'inscription).

Ma carte de transport scolaire

Deux moyens de paiement : sur la boutique en ligne ou à l'agence commerciale SYLVIA. En cas de perte ou de vol de la carte, un duplicata payant (5 euros) est à faire à l'agence commerciale SYLVIA.



Retrouvez toutes les informations dans vos réseaux :

Réseau SYLVIA @sylviasddv



Agence SYLVIA
Gare SNCF - 88000 Saint-Dié-des-Vosges
Ouverture (sauf jours fériés) :
Lun-Ven : 08h00-18h00 / 14h00-18h00
Sam : 10h00-12h00

0 800 880 676 service client

Lun-Ven : 08h00-18h00
Sam : 08h00-12h00



vie associative ...

• Amicale des Anciens Diabes Rouges

" Nos drapeaux sont représentés régulièrement lors de différentes manifestations patriotiques dans notre secteur, comme dernièrement par Denis GRANDIDIER à Saulcy-sur-Meurthe, lors de la commémoration dédiée à notre héros de l'aviation René FONCK .

Pour information notre cérémonie annuelle au piton du Spitzemberg aura lieu le 23 septembre 2023 à 15 h, en présence d'un groupe de combat du 15.2 de Colmar."

Le président : Jean-Raymond ZABÉ



• L'Amicale des écoles: une équipe dynamique !

" L' Amicale des Écoles c'est un groupe de mamans, parents, amis, bénévoles, et en quelques chiffres ce sont :

- plus de 10 événements sur une année
- des heures de montage et démontage
- un départ en retraite fêté
- une grande tombola avec plus de 230 lots distribués d'une valeur de 6700 euros avec 142 sponsors, 300 Ecocup Mercier-David, plus de 180 repas servis, plus de 500 carnets de tombolas vendus et deux jolis bancs customisés pour les écoles.
- 19 élèves de CM2 et 12 élèves de Grande section félicités.

Au final, c'est plus de 140 élèves qui ont été récompensés par l'Amicale !



Un grand merci à toutes et à tous ! "

Julie, Sophie et Noémie

• Journée découverte de l'Amicale des sapeurs-pompiers

" La Journée Découverte qui a eu lieu le 24 juin 2023, au CIS Sainte-Marguerite a été animée par plusieurs ateliers, pour découvrir la caserne margaritaine, ses équipements, ses véhicules mais aussi les démarches à effectuer pour intégrer la famille des Sapeurs-Pompiers.

La journée était organisée principalement dans le but de recruter les futurs pompiers de notre village.

Quatre contacts ont été établis à la fin de cette journée, et peut-être quelques futures vocations au vu des dizaines d'enfants, des plus petits aux plus grands, qui ont essayé les ateliers."



La présidente : Adeline FAASS

• **Assemblée générale des anciens combattants U.N.C.**

L'assemblée générale annuelle des anciens combattants de la section margaritaine de l'Union Nationale des Combattants s'est tenue en mairie le samedi 4 février dernier.

"Après avoir rendu hommage aux militaires disparus depuis notre "A.G." de 2022 par une minute de silence, le président présenta son rapport moral, le secrétaire retraça les activités de l'année écoulée et le trésorier dévoila son bilan financier et fit le point sur les adhésions. Les rapports approuvés et le quitus donné au trésorier conclurent cette partie réglementaire de l'exercice annuel.

Les personnalités présentes furent ensuite invitées à prendre la parole, puis une remise de médaille interne à l'U.N.C. et un diplôme de porte-drapeau achevèrent l'ordre du jour."

Le président : Claude HEITZ



• **Journée conviviale pour l'U.N.R.P.A. margaritaine**

"Le 15 juin dernier, l'UNRPA-ENSEMBLE et SOLIDAIRES de Sainte-Marguerite a organisé son traditionnel barbecue annuel. C'est en bordure d'un étang que 140 convives s'étaient réunis pour une bonne journée de partage, dans une ambiance chaleureuse.

Chaque semaine, tout au long de l'année, l'association organise de nombreuses activités : gymnastique douce, petites et grandes marches, jeux de cartes, remue-méninges, chorale, ainsi que diverses sorties.

Toutes les personnes sont les bienvenues, rejoignez-nous si ça vous dit !"

Le président : Alain DELRIEUX



• Le mot du président du badminton margaritain

" Au cours de cette saison, le club a disputé de nombreux tournois face à des communes voisines (Saint-Michel-sur Meurthe, Fraize, Ban-de-Laveline).

Le 6 janvier, précédant la traditionnelle galette des rois, un tournoi interne a vu la victoire de Alexis et William sur Guy et Hugo.

La saison 2022-2023 a été clôturée par une partie de pêche, regroupant une quarantaine de personnes autour de l'étang de Bénalbois à Ban-de-Laveline.

Les activités du club reprendront le 1^{er} septembre.

Venez nombreux ! "



Le président : William STRABACH

• Les jeunes du FCSM à l'honneur !

" Pour la saison qui vient de se terminer, le club margaritain comptait 320 licenciés dont environ 250 jeunes.

Les plus jeunes (U6-U7-U8-U9-U10-U11) ont participé à des des plateaux tout au long de la saison. Bravo à eux pour tous ces matchs disputés dans la bonne humeur !

Pour les autres équipes de jeunes : 4 équipes U13 se sont comportées très sportivement tout au long de la saison, l'équipe 1 des 2 équipes U15 est championne des Vosges phase printemps 2023 et finaliste de la Coupe des Vosges après sa défaite contre Neufchâteau aux tirs au but.

La saison a été remarquable, dans le respect et le travail, pour nos U16 et nos U18 qui finissent en haut du tableau dans un championnat relevé pour les deux équipes (Championnat Alsacien).

Et comme chaque année, un petit clin d'œil à nos vétérans qui terminent 1^{er} de leur championnat.



Bien sportivement ! "

Laurence NICOLAS-HONION

• Petite saison pour FP Sport !

" Encore une petite saison pour nous car nous avons perdu notre plus gros sponsor !

Après avoir fait une bonne révision et un changement de robe de la voiture, nous avons donc décidé de ne faire que des rallyes régionaux, pas de "Lorraine" ni de "Grand Est".

Pour l'instant 4 rallyes à notre actif :

- Rallye du Printemps 54 Nancy en mars : 1^{ers} de classe (avec le numéro 57)
- Rallye Mouzon Frézelle 88 Châtenois en avril : 3^{èmes} de classe (avec le numéro 88)
- Rallye Ajolais 88 Le Val d'Ajol en mai : abandon après la 3^{ème} spéciale, embrayage cassé ! (avec le numéro 118)

Ayant décidé d'équiper notre Twingo d'un embrayage renforcé, grâce à l'aide du garage Auto Méca de Sainte-Marguerite, nous avons fait le choix de ne pas participer au rallye Ruppéen fin juin.

C'est donc au rallye de la Plaine des Vosges fin juillet que nous avons repris les compétitions :

Très beau rallye à Mirecourt, de très belles spéciales et sans pluie, où nous terminons 2^{èmes} de classe et 79^{èmes} au classement général sur 109 engagés !"



Fabien et Fabrice PIERRAT

• Handball Club de Sainte-Marguerite

Le club de Handball de Sainte-Marguerite a accueilli cette saison une centaine de licenciés à partir de 6 ans, répartis sur les -9, -11, -13, -15, -18, seniors et loisirs, garçons et filles, débutants et confirmés. Tous nos joueurs ont joué en championnat départemental, en entente avec Saint-Dié et Raon, sauf les plus petits qui ont participé à différents tournois. Une nouvelle section a vu le jour avec du sport santé, le "handfit" et nous avons proposé à de jeunes migrants de participer à des entraînements.

Les seniors 2 accèdent au championnat honneur régional après une première place et seulement une défaite. Toutes les autres équipes ont fièrement défendu les couleurs du club à travers le département. Les -18F et -18G se sont hissés en finale de Coupe des Vosges et les garçons l'ont emportée. Nos bénévoles se sont dévoués toute la saison pour entraîner, tenir les tables de marque, participer au forum des associations, tenir un stand "rapés" à la braderie de Saint-Dié et organiser un loto. Merci à eux pour le temps passé. Le tout dans un esprit compétitif mais aussi familial afin que chacun trouve sa place, petit ou grand.

La saison a été ponctuée d'une sortie parisienne sur deux jours pour aller encourager les professionnelles de Paris 92 et Metz, mais aussi pour visiter la Maison du Handball, fief des regroupements des équipes de France et pourquoi pas donner envie à nos jeunes de performer encore plus. Les entraînements reprendront mi-août selon le planning ci-dessous :

seniors 1 / 2 : mardi 20h30 - 22h à Sainte-Marguerite et vendredi 20h - 22h à Raon
seniores / -18F : vendredi 19h - 20h30 à Saint-Michel **"loisirs"** : vendredi 20h30 - 22h à Saint-Michel
"handfit" : mercredi 19h - 20h30 à Saint-Michel et jeudi de 21h - 22h à Sainte-Marguerite
-18G : mardi 20h30 - 22h à Sainte-Marguerite et jeudi 19h30 - 21h à Sainte-Marguerite
-15F : mardi 19h à 20h30 à Sainte-Marguerite et vendredi 18h30 à 20h à Sainte-Marguerite
-15G : mercredi 18h à 19h30 à Sainte-Marguerite **-13G** : lundi 18h à 19h30 à Sainte-Marguerite et jeudi 18h à 19h30 à Sainte-Marguerite
-13F : mardi 17h30 à 19h à Sainte-Marguerite et vendredi 17h15 à 18h45 à Sainte-Marguerite
-11 / -9 / "premiers pas" : mercredi 13h30 à 15h à Sainte-Marguerite et mercredi 17h30 à 19h à Saint-Michel **-11F** : mercredi 16h30 à 18h à Sainte-Marguerite



• Tennis de table : le mot du président

" Le club margaritain a repris le chemin de la salle de sport en janvier après une trêve bien méritée. Les deux équipes engagées en compétition s'étaient bien comportées lors de la 1^{ère} demi-saison : l'équipe 1 en GE4 s'était maintenue et l'équipe 2 était brillamment montée de GE6 à GE5 après avoir gagné la coupe des Vosges en juin 2022 (cf photo).

Le bilan de cette 2^{ème} demi-saison est plus partagé : malheureusement l'équipe 2 n'a pu se maintenir en GE5, car la marche était un peu haute, mais l'équipe 1 a terminé invaincue et accédera à la GE3 en septembre !!

L'assemblée générale du club a eu lieu le 28 juin, attestant de la bonne santé morale, sportive et financière de notre association. Nous espérons pouvoir poursuivre le renouvellement du matériel et notamment des tables de compétition.

Pour rappel les entraînements ont lieu tous les mercredis de 20h à 22h et réunissent la douzaine de joueurs inscrits en **section compétition** ainsi que 5 pongistes inscrits en **section loisir** ; le prix des licences 2023-2024 sera de 85 € pour les premiers et de 50 € pour les seconds ".



Le président : Philippe SOUDIÈRE

• Saison très satisfaisante pour le Judo Club Margaritain !

" Depuis la fin de la crise sanitaire, le club a enfin vu ses effectifs remonter : Une vingtaine d'enfants pour la section 5/12 ans, et 7 judoka(tes) pour la section ados/adultes, le mardi soir de 18h30 à 21h. J'en profite pour souligner qu'il n'y a pas d'âge limite pour démarrer cette discipline, la compétition est facultative et les cours sont dispensés par Lionel MAUGOUST, professeur diplômé d'État.

Toujours sous la supervision de Lionel, un nouveau cours de self-défense yin jitsu, est assuré par Joël GESTALDER le vendredi soir à 18h, ouvert à tout public à compter de 12 ans. Une simple tenue de sport suffit. Lionel assure également le cours de taïso du vendredi soir, la discipline intéresse un public de plus en plus large, sans limite d'âge, qui n'a pas forcément pratiqué de sport auparavant et qui recherche un loisir axé sur l'entretien physique.

Suite au décès de Patrice HUBER, notre professeur de Qigong du vendredi, Aurélie BANSEPT, également diplômée de l'école Ming de Nancy, a repris le flambeau à la grande satisfaction de nos pratiquants. Notre secrétaire, Philippe CLERC se retire après 30 ans de bons et loyaux services, il sera normalement remplacé à la rentrée par Julie PAULUS. Je rappelle que notre club est une association loi 1901, et qu'à ce titre, tout bénévole est le bienvenu, nous ne serons jamais trop nombreux pour le faire fonctionner, dynamiser et évoluer.

Les compétitions auxquelles le club a participé : Tournoi de Rambervillers le 16 mars - Tournoi Porte des Vosges de Raon-l'Étape le 8 avril - Tournoi "Alain Griffon" de Saint-Dié-des-Vosges le 4 juin (notre club, malgré un petit effectif de participants a réussi à décrocher la 7^{ème} place sur 15).

Étaient sélectionnés pour la finale des challenges des 3 secteurs à Épinal le 17 juin 2023 : Ambre DAVIN (benjamine), Timothée DAVIN et Lyam MÉRAND (mini poussins), Liam DONADINI (poussin). Au classement par poule, Ambre et Timothée DAVIN terminent 3^{èmes} sur 5, Lyam MÉRAND 5^{ème} sur 7. Suite à une fracture avant la compétition, Liam DONADINI n'a pas pu participer, ce sera pour la prochaine fois !

Pour clore la saison, et avant de partager le pot de l'amitié, il fut procédé à la remise des ceintures : tous nos jeunes ainsi que les nouveaux judokas adultes, accèdent au grade supérieur, Gilles LEROY et Isabelle QUIRIN obtiennent la ceinture bleue.

Félicitations à toutes et tous !

Après notre participation à la fête des associations de Sainte-Marguerite le 2 septembre, la rentrée aura lieu le mardi 12 (un rappel sera envoyé à tous nos membres du club). Pour tout renseignement, n'hésitez à me contacter au 06 32 38 61 17, ou par mail : iquirin@orange.fr.

La présidente : Isabelle QUIRIN

• Résultats sportifs du club de Nippon Kempo margaritain

- Coupe de France du 18 mars à Sainte-Marguerite :

Poussins M - 30 kg : 1^{er} Ibrahim KASRI - 3^{ème} Nael MAMMERI - **Poussins F - 30 kg** : 1^{er} Charlie GOUBERNATOR - **Pupilles M - 40 kg** : 1^{er} Saïd BOUAZIZI - **Benjamins M 1** : 2^{ème} Yahya EZ ZAIM - **Benjamins M 2** : 1^{er} Ilyan MAMMERI - 3^{ème} Kenzo Muller - 4^{ème} Kenzo LEHMANN - **Benjamins F + 30 kg** : 4^{ème} Djenna ZMIRLI - **Minimes M** : 2^{ème} Jules ANTOINE - 3^{ème} Gabriel DCENNEL - **Minimes C. couleurs** : 1^{er} Aboubakar KASRI - 2^{ème} Amaury SCIASCIA - **Cadets M** : 4^{ème} Victor SCHAAL - **Seniors C. couleurs - 70 kg** : 2^{ème} Albion SHULKU - **Seniors M C. couleurs - 85 kg** : 4^{ème} Romain DEMMERLÉ - **Seniors M C. couleurs + 85 kg** : 1^{er} Florent ROLLOT.



- Tournoi international du 27 mai en Italie :

Catégorie seniors - 65 kg : 2^{ème} Albion SHULKU.

- Compétition technique (katas) du 11 juin à Sainte-Marguerite :

Poussins M : 1^{er} Nael MAMMERI - 2^{ème} Ibrahim KASRI - **Pupilles M** : 5^{ème} Théo CLÉMENT - **Benjamins M** : 1^{er} Kenzo Muller - 2^{ème} Saïd BOUAZIZI - 3^{ème} Ilyan MAMMERI - 5^{ème} Yahya EZ ZAIM - **Minimes Mixtes** : 1^{er} Aboubakar KASRI - 2^{ème} Kenzo LEHMANN - 3^{ème} Gabriel DCENNEL - 4^{ème} Chirine BOUAZIZ.



• Repas de fin de saison pour "Passion, Langues & Cultures"

" Tous les membres de l'association se sont retrouvés, en toute convivialité, le vendredi 23 juin dernier au restaurant "Au fil des 4 saisons" à Provençères-sur-Fave pour partager le repas clôturant l'année de cours d'italien.

Tous comptent bien reprendre leur perfectionnement de la langue italienne à la rentrée ... sauf si les obligations professionnelles de notre professeur Alexis l'obligent à nous quitter !...

Affaire à suivre de très près et avis à la population si vous avez une piste !"



Le président : Jean-Paul ROUHIER

• Le mot du président des scrabbleurs margaritains

" Comme chaque année, nous avons ouvert un centre pour les parties simultanées réservées aux aînés. Vingt-cinq joueurs du département se sont affrontés le 21 janvier à l'Espace multiculturel. Parmi eux, douze membres du club local.

Huit Margaritains ont disputé le tournoi de Bruyères le 2 avril. Cinq d'entre eux en sont repartis avec l'une des dix orchidées mises en jeu.

Quatre joueurs se sont déplacés pour un Championnat de France, de "classique" à Golbey, de "duplicate" à Vichy puis à Bourges.

La prochaine saison sera plus dense pour le club, notamment au niveau local avec trois compétitions majeures à organiser : les Masters de Lorraine le samedi 23 septembre, le Simultané de blitz le samedi 9 décembre et les championnats régionaux les 2 et 3 mars 2024."

Le président : Christian AMET

• Un nouveau créneau pour le Dynamic Club !

" Notre club, convivial, familial où règne la bonne humeur, propose à ses adhérents des séances de gymnastique d'entretien : échauffement cardio, musculation avec ou sans accessoires (ballons, élastiques, bâtons, etc ...), étirements.

Afin d'offrir une qualité supplémentaire à nos cours, aux 3 séances hebdomadaires actuelles (lundis de 14 h à 15 h et de 19 h 45 à 21 h, jeudis de 19 h 45 à 21 h), s'ajoutera dès la rentrée, un nouveau créneau octroyé par la mairie les jeudis de 17 h 45 à 18 h 45 également au dojo, et animé par de nouveaux coaches diplômés d'État.

Le club organise également une fête de Noël et une sortie de fin d'année en juin.

Renseignements au 06 37 09 42 91 ou par mail : tachon.anne@orange.fr "



La présidente : Anne TACHON

• Le groupe vocal Célia recrute !...

" Vous aimez chanter ? Alors n'hésitez pas, rejoignez-nous et venez partager votre passion pour le chant choral avec les membres de notre groupe !

Nos activités reprendront début septembre avec Sophie, notre nouvelle cheffe de chœur, les jeudis de 20 h à 22 h à l'Espace Multi Culturel, chemin du Pré Navez.

Renseignements auprès de la présidente Renée THOMAS, au 03 29 56 48 24.



... et de loisirs

• Mag'Danse : le mot de la présidente

" Du changement au conseil d'administration avec l'élection de trois nouveaux membres : madame Émilie GEORGEL, monsieur Claude MICLO et monsieur Dominique BESSON.

Après le repas dansant de la Saint-Sylvestre, qui s'est déroulé dans une ambiance festive à la salle des fêtes, le premier semestre 2023 a été riche en manifestations :

- une sortie raquettes vers le Champ du Feu le 5 février,
- lors des trophées et coupe de Lorraine, le 15 avril à Saint-Étienne-les-Remiremont et le 24 juin à Golbey, nos filles ont remporté des médailles et des coupes,
- le repas dansant de printemps à la salle des fêtes le 22 avril,
- une marche à Bertrichamps le 11 juin,
- et la dernière soirée de la saison pour tous les adhérents le 29 juin.

Les prochaines manifestations :

- participation à la fête des associations le samedi 2 septembre
- rentrée le 4 septembre, avec deux semaines d'essai gratuites
- soirée salsa bachata avec Mika MARQUES au foyer rural de Mandray le 30 septembre
- réveillon avec l'orchestre Alexandre STEIN et le traiteur "Nenesse" le 31 décembre à la salle de fêtes."

La présidente : Françoise MOREAU



• Belle fin de saison pour Let's Dance !

" Le festival de danse, organisé par Let's Dance le 10 Juin 2023 a rencontré un franc succès.

Au cours de la soirée, se sont succédés sur la scène de la salle des fêtes, dans des styles différents : les L'Dance, le groupe hip-hop, les Let's Dance, les Santiags de l'Est et les Sista Dance. Une grande réussite pour clôturer notre saison puisqu'on venait d'effectuer le repas spectacle Cabaret annuel .

Les inscriptions sont ouvertes à toutes et à tous, certains groupes sont déjà au complet alors ne tardez plus !..."

La présidente : Amélie VAXELAIRE



• Fin de saison studieuse, mais aussi conviviale pour la G.E.A.

En marge des trois séances hebdomadaires de gymnastique d'entretien de l'association margaritaine, Jean-Pierre WEISS son président et son comité, organisent différentes activités à l'attention de ses membres : marches, moments de convivialité, sorties touristiques et de découverte ...

En mai dernier, c'est une session de révision du code de la route qui était proposée, animée par Michel GEORGES, membre de l'association et son épouse, tous deux anciens moniteurs d'une auto-école bien connue en Déodaté. Cette fin de matinée studieuse a réuni en mairie, dans les conditions d'un examen du code de la route, une quarantaine de "candidats", dont fort heureusement aucun n'a été sanctionné pour les erreurs commises !

Début juillet, pour clore la saison du club, l'ensemble des membres était invité à partager une journée détente dans la vallée du Hure, pour une marche d'une petite dizaine de kilomètres, suivie d'un joyeux et convivial barbecue à l'étang du moulin de Saint-Jean-d'Ormont.

Les séances de gymnastique reprendront le lundi 4 septembre au dojo.



• Joyeux anniversaire à nos nonagénaires !

Depuis Janvier, comme il le fait tout au long de l'année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de notre commune a rendu visite à 6 nonagénaires afin de leur souhaiter un joyeux anniversaire.

Au cours de ces sympathiques visites, toujours aussi conviviales et appréciées des personnes qui les reçoivent, Rachel FLON, Adjointe aux Affaires Sociales a offert à chacune et chacun, au nom de la Municipalité, un panier garni de "produits du terroir".



le 14 janvier 2023
Mme Louise HUGUENOT
57, chemin des Grandes Hyères



le 24 mai 2023
M & Mme Bernard ULRICH
141, chemin de la Cartonnerie



le 31 mai 2023
Mme Gilberte HAOUY
183, chemin de la Cartonnerie



le 7 juin 2023
M Armand GEORGES
183, chemin de la Cartonnerie



le 15 juin 2023
Mme Simone FOUCAL
261, rue des Peupliers

• Avoir 100 ans : ça se fête !...

Sympathique rendez-vous ce Samedi 29 Avril 2023, pour fêter dignement le siècle de Madame Emma BEN KOURGLOU à son domicile rue Louis Aubry, en présence de ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Emma est née le 25 Février 1923 dans la commune de la Voivre et a grandi dans la ferme de ses parents, agriculteurs. Elle a travaillé pendant 7 ans aux Papeteries Clairefontaine, 20 ans à l'entreprise Becco, puis comme agent de service au Collège Sainte-Marie pendant 13 ans jusqu'à sa retraite en 1983.

À sa retraite, elle est venue s'installer à Sainte-Marguerite, auprès de sa fille, pour s'occuper de ses deux petits enfants et ne manquait pas de recevoir ses deux autres petits enfants pendant les vacances scolaires.

Emma est une femme dynamique qui aime s'occuper de ses plantes et de ses fleurs. Elle est toujours dans son appartement à Sainte-Marguerite et pas question pour elle d'avoir une aide quelconque pour ses tâches ménagères ou la préparation de ses repas. Elle est très entourée de sa famille qui s'est élargie de six arrière-petits enfants qui la comblent de bonheur.

Emma BEN KOURGLOU et sa famille remercient chaleureusement le Conseil Départemental des Vosges pour le grand cadre de l'Imagerie d'Épinal, les membres du Centre Communal d'Action Sociale pour le panier garni et les membres du Comité des Anciens pour la corbeille de fruits.

Monsieur le maire André BOULANGEOT, le Conseil Municipal et les Membres du Comité d'Aide aux Anciens lui souhaitent encore un Joyeux Anniversaire.



• Comité d'Aide aux Anciens : le mot du président

" Exceptionnellement cette année, pour des raisons budgétaires, le repas de la municipalité n'aura pas lieu. En conséquence, les dépenses réalisées par le Comité pour ce repas, à savoir l'orchestre et les boissons, seront redistribuées sur les bons d'achat pour les bénéficiaires âgés de 70 ans et plus, à raison de 27 € pour une personne seule et 37 € pour un couple. Petit rappel, la liste des destinataires sera close le 31 Août 2023.

Comme de coutume, la distribution des bons sera assurée par les membres du Comité courant novembre.

Notre assemblée générale se tiendra le vendredi 8 septembre 2023.

Passez un bel été !"



Le président : Denis GRANDIDIER

environnement ...

• Déplacement d'un "point d'apport volontaire du verre"

Répondant à des réclamations de riverains du chemin du Greffier, à propos des nuisances sonores et de la dangerosité de l'emplacement choisi il y a des années pour les bacs à verre perdu qui y sont situés, la municipalité a pris la décision de transférer loin des habitations ce "point d'apport volontaire".

C'est chemin des Aulnes, à proximité de l'étang de la Ballastière et d'une zone permettant d'y stationner, que les agents municipaux ont réalisé une plateforme béton adaptée à l'installation de 3 conteneurs en mai dernier.

Ils remplacent à la fois ceux du chemin du Greffier, mais aussi celui situé à proximité de l'étang.



• Règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés

Lors du conseil communautaire du lundi 13 mars 2023, le règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés a été approuvé. Il a pour objet de fixer les conditions du service et **s'impose à tout usager** de ce service de collecte des déchets du territoire de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, dont notre commune fait partie.

Son application est assujettie à l'arrêté du Maire n°D016/2023/AP qui en précise les modalités d'application (gestion des contenants, horaires de dépose...) et les poursuites pénales éventuelles en cas de non-respect ou d'infraction au règlement.

Ces documents sont accessibles sur le site de la commune : www.ville-saintemarguerite.fr



• Enquête sur les modes de garde des enfants ...



La Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges mène une enquête sur les modes de garde des enfants de moins de 3 ans sur l'ensemble de son territoire.

Pour y répondre, un questionnaire est à votre disposition en mairie et sur le site de la commune. Il s'adresse aux familles qui utilisent déjà un mode de garde, ainsi qu'à celles qui y réfléchissent et/ou y auront recours très prochainement.

Retour des documents en mairie, à l'assistante maternelle ou à la structure d'accueil (crèche, halte-garderie...)



• En cas de changement de résidence principale

En cas de déménagement, la loi précise que **tout changement de résidence principale doit impérativement faire l'objet d'une déclaration auprès de la mairie de la commune du nouveau domicile**. Cette déclaration est aussi obligatoire en cas de changement d'adresse à l'intérieur d'une même commune.

La déclaration doit obligatoirement être effectuée **dans les huit jours ouvrables** suivant le déménagement. C'est également l'occasion de s'inscrire sur les listes électorales du nouveau domicile (dans ce cas, la radiation dans la commune d'origine se fait alors automatiquement).



• Sécheresse : le bassin Meurthe au niveau "vigilance"

Par arrêté du 10 août 2023, le Préfet des Vosges a placé le bassin Moselle amont et Meurthe en situation "vigilance" jusqu'au 30 septembre 2023. Ce nouvel arrêté préfectoral abroge l'arrêté n°230/2023 du 21 juin 2023 qui plaçait le bassin au niveau "alerte".

En conséquence, les restrictions des usages de l'eau sont temporairement levées jusqu'à cette date, le niveau "vigilance" impose toutefois aux collectivités territoriales de **"sensibiliser le grand public et les collectivités aux règles de bon usage d'économie d'eau"**.



... et cadre de vie

• Réouverture de l'aire de jeux ...

Fermée au public depuis pratiquement un an, suite à des problèmes de transfert de couleur (bleu) du sol amortissant sur les vêtements (voir MV d'août 2022), l'aire de jeux du parc de la mairie a enfin retrouvé son jeune public, pour la plus grande joie des enfants, mais aussi celle de leurs parents tout aussi impatients qu'eux de sa réouverture.

Après avoir testé quelques produits sensés solutionner le problème et qui se sont hélas avérés inefficaces, différents fournisseurs ont été consultés. La plupart ont proposé la solution coûteuse du remplacement intégral du sol souple avec les mêmes matériaux, ou avec d'autres encore plus onéreux.

C'est finalement la proposition de la société Ecogom qui a été retenue pour un coût plus raisonnable, car elle suggérait de ne remplacer que la couche supérieure du revêtement, à condition que la qualité d'amortissement de la couche inférieure soit suffisante pour garantir à l'ensemble fini les exigences requises par la réglementation. Des mesures ont donc été effectuées préalablement, afin de valider le choix de cette solution avant l'exécution des travaux.

La réfection a donc été réalisée pendant la deuxième quinzaine de juin, permettant une réouverture avant le 1^{er} juillet, comme l'avait impérativement demandé le maire. Coût total de cette réfection : 11 943 € TTC.



• Bricorama devient Weldom !

Après plusieurs mois de perturbations pour la clientèle de l'ancien Bricorama, en raison du réagencement total des 6 000 m² de surface de vente, le 245^{ème} magasin (le 2^{ème} dans les Vosges) de cette enseigne nationale de bricolage, a été officiellement inauguré fin mars.

Toujours géré par le groupe familial vosgien DERREY, ce nouveau magasin a conservé à sa direction Florian BRINGARD, qui au fil des années a largement contribué à sa progression et compte bien le faire évoluer encore.

Weldom : 381, allée de l'Europe - Tél : 03 29 56 47 35 - www.weldom.fr
ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h - le samedi de 9 h à 19 h



• Une maroquinerie dans la galerie de Cora

"Xenabag", nouvelle boutique spécialisée dans la maroquinerie et la bagagerie, a ouvert ses portes récemment dans la galerie marchande de Cora.

Elle propose à sa clientèle d'hommes et de femmes, sacs à main, sacs à dos, cartables, bagages de toutes tailles, et accessoires divers. Qu'ils soient d'entrée de gamme ou de moyenne gamme, ils sont tous de qualité et à des prix accessibles.

Son gérant, monsieur Alexandre LEDUCQ, qui possède une deuxième boutique dans la galerie du Carrefour à Jeuxy, emploie actuellement deux vendeuses dans son magasin margaritain.

Ouvert : le lundi de 14 h à 19 h et du mardi au samedi de 9 h 30 à 19 h.



• Attention aux tentatives d'escroqueries !

Depuis plusieurs mois, des escroqueries ou tentatives d'escroqueries, ayant eu lieu dans notre commune, nous ont été signalées. Elles ont eu pour cible principale des personnes âgées ou vulnérables.

Tous les cas rapportés suivent le même scénario : une jeune femme se présentant sous des identités diverses, prend contact avec des personnes âgées vivant seules, entre dans leur quotidien sous prétexte de leur rendre service et leur extorque des sommes d'argent en espèces, voire des objets de valeur, le plus souvent en essayant de les apitoyer par l'argument avancé d'une situation personnelle difficile.

Soyez vigilant, n'ouvrez pas la porte à quelqu'un que vous ne connaissez pas et contactez un parent ou un proche au moindre doute. Si des individus au comportement suspect vous abordent, appelez immédiatement le 17 !



**TENTATIVE
D'ESCROQUERIE**

À VOS AGENDAS !

- * *2 SEPTEMBRE : FÊTE des ASSOCIATIONS - de 14h à 18h - SALLE DES SPORTS et DOJO*
- * *10 SEPTEMBRE : VIDE GRENIER - de 7h à 18h - LOTISSEMENT des ROSES*
- * *17 SEPTEMBRE : 31^{ème} CYCLO-CROSS - à partir de 11h - HAUT de CHAUMONT.*
- * *24 SEPTEMBRE : CHALLENGE INTERENTREPRISES et ASSOCIATIONS - 9h - BOULODROME*
- * *14 OCTOBRE : OCTOBRE ROSE - CONCERTS - LES BULLES ROSES - 19h - SALLE des FÊTES - (Buffet et Buvette).*
- * *28 OCTOBRE : LOTO du HANDBALL - 20h - SALLE des FÊTES*
- * *11 NOVEMBRE : ARMISTICE 1918*
- * *1^{er} DÉCEMBRE : SAINT-NICOLAS - 18h30 - SALLE des SPORTS*
- * *3 DÉCEMBRE : MARCHÉ de NOËL - à partir de 10h - SALLE des SPORTS*
- * *17 DÉCEMBRE : LOTO de NOËL du FCSM - à partir de 20h - SALLE des FÊTES*
- * *31 DÉCEMBRE : REPAS DANSANT de la SAINT-SYVESTRE - MAG'DANSE - SALLE des FÊTES*

Bonne rentrée à toutes et à tous !